

	Procès-verbal Assemblée générale Jeudi 9 octobre 2025 17h00-18h30
	Espace Santé Rennaz Salles n°01-02

Participants

Présidence : M. Jean de Gautard
Présents/excusés : Listes disponibles au secrétariat du Réseau

Ordre du jour

1. Accueil, message de bienvenue par Monsieur J. de Gautard, Président
2. Décompte des suffrages valables, y compris ceux des membres associés
3. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 10 octobre 2024 ☒
4. Admission de nouveaux membres (information)
5. Rapport d'activité 2024
 - a. Présentation
 - b. Adoption
6. Comptes 2024
 - a. Présentation des comptes
 - b. Rapport de révision ☒
 - c. Adoption des comptes 2024, du rapport de révision et décharge au Comité de direction de sa gestion 2024
 - d. Désignation de l'organe de révision pour les comptes 2025
7. Budget 2025
 - a. Présentation de l'avenant financier 2025 avec l'Etat de Vaud ☒
 - b. Adoption de l'Annexe annuelle 2025 au Règlement d'application fixant le calcul des cotisations ☒
8. Nomination au Comité de direction et élection des membres du Comité de direction
 - a. Médecins libre praticiens : Dre Jennifer Helfer
9. Divers et propositions individuelles
10. Présentations

Point 1 – Accueil

J. de Gautard ouvre la séance à 17h10 et souhaite la bienvenue à tous·tes les participants·es.

Il salue la présence de nombreux·ses représentant·e·s des Communes de la région, municipaux et syndic·ques, ainsi que celle de Philippe Durussel, de la fiduciaire Gross, organe de révision du RSHL.

Il accueille également Mme Sandra Gaillard-Desmedt, Directrice de la Santé Communautaire et lui passe la parole.

S. Gaillard-Desmedt remercie le RSHL pour son invitation. Elle salue l'intense travail effectué avec les Réseaux vaudois, dont celui du Haut-Léman. Elle relève que le système de santé et ses acteurs traversent une période délicate et qu'il doit faire face à des défis majeurs. Si la situation ne réjouit personne, elle incite néanmoins à développer l'agilité, à mutualiser les ressources et à travailler toujours plus en collaboration. La situation actuelle nous pousse ainsi à trouver des solutions pour répondre aux défis qui nous attendent et doit nous rassembler plutôt que de nous diviser. S. Gaillard-Desmedt nous invite ainsi à penser *Réseau*, dans une dynamique collective et souligne que de nombreux travaux sont en cours pour favoriser les réflexions sur les systèmes de santé de demain.

S. Gaillard-Desmedt félicite le Réseau pour tout le travail réalisé et son dynamisme qui favorise l'émergence de solutions communes.

J. de Gautard la remercie pour son intervention.

Point 1.a. – Ordre du jour

J. de Gautard présente l'ordre du jour envoyé avec la convocation officielle.

L'ordre du jour est approuvé tel que présenté.

Point 2 – Décompte des suffrages valables, y compris ceux des membres associés

Selon les statuts, les différents groupes de membres sont représentés comme suit :

60 voix	60 voix	60 voix	60 voix	60 voix	60 voix	60 voix	60 voix
Soins aigus + réadaptation	Psychiatrie	Hébergement	Aide et soins à domicile	Médecins	Commission Régionale de Soins Monthey/ St-Maurice	Communes	Associés

J. de Gautard propose un vote à main levée par chacun, en lieu et place du système des porteurs de voix utilisé jusqu'ici lors des assemblées générales du Réseau.

✓ **Approbation de l'assemblée à l'unanimité.**

Point 3 – Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 10 octobre 2024

Le procès-verbal de l'Assemblée générale du 10 octobre 2024 est adopté. Il ne reçoit aucune question ou demande de correction.

✓ **Approbation de l'assemblée à l'unanimité.**

Point 4 – Admission de nouveaux membres

V. Matthys salue les membres et les collaborateurs·trices du Réseau.

Il présente la liste des nouveaux membres enregistrés depuis la dernière AG, à titre informatif.

Point 5 – Rapport d'activité 2024

5.a. Présentation

La présentation vous renseignera sur les éléments essentiels partagés par V. Matthys et de ses collaboratrices en lien avec le rapport d'activité 2024 et les présentations « *flash* ».

A relever également l'intervention de M. Sculati, chef de projets à l'HRC, en charge du DEP.

En conclusion de ce point, V. Matthys fait part des constats suivant :

- Recours tardif aux prestations du Réseau
- Augmentation de la complexité des situations (soma-psy-social)
- Problématique des ressources médicales et soignantes
- Difficulté à recruter du personnel spécialisé et formé
- Gestion des flux : prolonger le maintien à domicile pour faire face au manque de lits A/B/C
- Mesures d'économie cantonales et impacts sur le système régional et les équipes du Réseau

Le rapport ne suscite pas de question de la part des membres.

✓ **Le rapport d'activité 2024 est adopté à l'unanimité (aucun vote contraire, aucune abstention).**

Point 6 – Comptes 2024

Le point 6 sera formellement adopté au point 7.b.

Concernant les comptes 2024, le Comité a donné un préavis positif lors de sa séance du 11 septembre 2025 (à l'unanimité).

6.a. Présentation des comptes 2024

V. Matthys présente brièvement les comptes 2024, les membres ayant reçu les documents détaillés en amont de la rencontre.

La présentation des comptes ne suscite pas d'autre question de la part des membres.

6.b. Rapport de révision 2024

J. de Gautard rappelle que de la Fiduciaire Gross SA a été mandatée pour le contrôle des comptes du Réseau pour l'année 2024.

A la demande d'un membre, il est précisé que le RSHL travaille depuis de nombreuses années avec la Fiduciaire Gross mais que les réviseurs au sein de l'entreprise ne sont pas les mêmes chaque année, afin de garantir l'objectivité et l'impartialité.

Ph. Durussel, Fiduciaire Gross, n'a rien à ajouter au rapport de révision qu'il a produit : aucun commentaire particulier, ni réserve. Les comptes ont été établis en toute conformité avec les normes en vigueur. Il remercie V. Matthys et son équipe administrative pour leur collaboration.

V. Matthys remercie à son tour Ph. Durussel.

Le rapport de révision ne suscite aucune question de la part des membres.

6.c Désignation de l'organe de révision pour les comptes 2025

Au vu de l'excellente collaboration établie avec la Fiduciaire Gross SA, J. de Gautard il est proposé que le mandat soit reconduit pour l'année à venir.

Point 7 – Budget 2025

V. Matthys présente le budget 2025 et le tableau récapitulatif extrait de l'avenant 2025 qui a distribué aux membres à l'entrée.

Lors de sa séance du 11 septembre 2025, le Comité de direction RSHL a donné un préavis positif concernant les comptes 2024 et les budgets 2025 (à l'unanimité).

Point 7.a. Avenant 2025

V. Matthys relève les points marquant de l'avenant 2025 au contrat de prestations conclu entre l'Etat et le Réseau pour la période 2023-2027 (cf. présentation en annexe), à savoir :

Point 7.b. Adoptions de l'Annexe annuelle 2025 au Règlement d'application fixant le calcul des cotisations et des points précédents

- ✓ Comptes 2024 approuvés à l'unanimité (aucun vote contraire, une abstention).
- ✓ Rapport de révision 2024 adopté à l'unanimité (aucun vote contraire, une abstention).
- ✓ Désignation organe de révision pour l'année 2025 (aucun vote contraire, une abstention).
- ✓ Décharge au Comité de direction pour sa gestion de l'année 2024 approuvée à l'unanimité (aucun vote contraire, une abstention).
- ✓ Proposition de poursuivre la collaboration avec la Fiduciaire Gross SA pour l'année 2025 adoptée à l'unanimité (aucun vote contraire, une abstention).
- ✓ Budgets 2025 approuvés à l'unanimité (aucun vote contraire, une abstention).
- ✓ Annexe annuelle 2025 approuvée à l'unanimité (aucun vote contraire, aucune abstention).

Point 8 – Nomination au Comité de direction

Suite au départ du Dr Gubler, nomination de la Dre Jennifer Helfer pour la représentation du groupe « Médecins libres praticiens ». Dre Helfer doit être officiellement nommée au sein du Comité de direction.

✓ **Approbation de la nomination (aucun vote contraire, aucune abstention)**

En outre, plusieurs membres du Comité de direction doivent être réélus cette année selon l'article 11, al. 2 des statuts du RSHL pour la période 2026-2028. Étant donné que cette élection n'a pas été prévue à l'ordre du jour, J. de Gautard propose qu'un processus de vote par voie électronique soit mis en place prochainement. Cela concerne l'élection des membres suivants :

- Jean de Gautard, Président
- Christine Chevalley, Communes du district Riviera/PdE
- Muriel Ferrara, Communes du district d'Aigle
- Caroline Gigon, EPSM
- Christian Moeckli, Hôpitaux
- Gérard Moulin, Valais
- Anne Parelle, EMS.

Les autres membres du Comité ne nécessitent pas de réélection (élection après 2022) :

- Christine-Ambre Félix, Soins à domicile
 - Sébastien Monnay, Psychiatrie
 - Yvon Jeanbourquin, Pôle Santé du Pays-d'Enhaut
- Olivier Giet, nouveau Direction générale dès le 01.01.2026*

En cas d'intérêt, d'autres membres pourraient alors se porter candidat. Une communication parviendra aux membres avec l'ensemble des candidats et un formulaire de vote électronique.

Point 9 – Enjeux «cantonaux» pour le Réseau et efforts d'économie 2026-2027-2028

V. Matthys présente les efforts d'économie demandés par le Canton au Réseau et un comparatif entre la situation au mois de juillet et celle au mois septembre 2025.

Point 10 – Divers

Le Comité n'a pas reçu de demande de divers de la part des membres dans les 10 jours avant la présente Assemblée générale.

Toutefois, nous avons plaisir de passer la parole à M. Pierre-Alain Karlen, syndic de Noville et président de l'association [Asema](#) (Association Sécurité Mobilité Autonomie).

P.-A. Karlen présente l'association active dans le domaine de la mobilité en tant que fournisseur/distributeur d'équipements médicaux et de matériels auxiliaires pour améliorer la qualité de vie des personnes âgées, en situation de handicap ou en convalescence. Elle fait partie de Swiss MedTech, l'association faîtière de l'industrie suisse des technologies médicales.

Il informe qu'une Assemblée générale extraordinaire d'Asema s'est tenue le 8 octobre dernier afin que les membres se prononcent sur l'éventuelle dissolution de l'association. Décision a été prise de poursuivre les activités.

Des magazines Asema sont mis à disposition des membres du RSHL, à la sortie.

La séance est levée à 19h00.

Réseau Santé Haut-Léman

J. de Gautard
Président

A. Bubloz
Rédactrice du procès-verbal

Annexe : Présentation affichée durant l'AG